

Cible

Le maître d'œuvre

Se soumettre ou se démettre. L'alternative souhaitée par les partis de droite avant le 16 mars n'a plus été de mises dès que M. Chirac a été appelé à constituer le gouvernement.

De fait, le Président de la République ne s'est pas démis de ses fonctions, comme son entourage en avait, tactiquement, laissé planer la menace quelques jours avant le scrutin. François Mitterrand ne se soumet pas non plus, tout en respectant scrupuleusement la Constitution et le changement de majorité.

«Le Président préside» : parce qu'il a reçu la mission de veiller sur l'essentiel, parce qu'il doit assurer la continuité de la politique du pays, le chef de l'Etat ne pouvait accepter qu'on lui impose des hommes qui incarnent depuis vingt ans l'alignement sur l'étranger. Ainsi M. Lecanuet s'est vu refuser le Quai d'Orsay. De même, le Président a eu plus que son mot à dire sur le choix du ministre de la Défense...

Par la fermeté de son attitude, le Président de la République ne cherche pas seulement à éviter les débordements de la nouvelle majorité et la «prise du pouvoir» par le Premier ministre. Il élimine ou limite d'entrée de jeu les possibilités d'affrontements majeurs, prend soin de délimiter les domaines respectifs, et se pose ainsi en maître d'œuvre d'une coexistence paisible.

SOUHAIT

Pour une coexistence paisible



Inquiétude **La montée de Le Pen**

(p. 3)

Mutation **L'avenir du syndicalisme**

(p. 6-7)

Marc Desaubliaux

La fin du Parti royaliste (1889-1890)

avec une préface du
duc de Castries



L'ouvrage que vient de publier Marc Desaubliaux comble une lacune dans l'histoire du royalisme. 1890 marque en effet la fin des espérances électorales et l'avènement d'une nouvelle stratégie des monarchistes. Jusqu'à ce jour personne n'avait étudié avec précision cette période charnière. C'est maintenant chose faite !

Les lecteurs de ROYALISTE découvriront cette histoire avec plaisir et intérêt car les qualités d'historien de l'auteur s'allient avec son talent d'écrivain.

Un volume de 250 pages, illustré de cartes et de portraits - prix franco 107 F

Commandes accompagnées de leur règlement à l'ordre de Royaliste - CCP 18 104 06 N Paris.

Inflation

Un succès durable ?

Sur les douze derniers mois (de mars 85 à février 86) le taux d'inflation a été ramené à 3,4%. Par ailleurs la hausse des prix pourrait se limiter à 2% à la fin de l'année (au lieu des 2,9 initialement prévus). Le nouveau gouvernement saura-t-il conserver ce cap ?



Une inflation de -0,2% : du jamais vu depuis 20 ans

En février, l'indice des prix à la consommation, publié par l'INSEE a été pour la première fois depuis vingt ans inférieur à zéro (-0,2%). Deux séries de raisons à cela : les unes proprement conjoncturelles, les autres, d'ordre structurel.

Pour ce qui est des premières, il est indéniable que la chute du prix du pétrole, descendu à 12 dollars le baril (soit une baisse de 23% entre janvier et février) et du cours du dollar, y sont pour beaucoup. Mais il ne faut pas se leurrer, le prix du pétrole entre

dans une période de fluctuation qui risque de lui voir connaître des hauts et des bas. Il en est de même du dollar qui, il y a à peine un an dépassait la barre des 10 francs. Sans ces deux facteurs favorables la hausse des prix aurait été en février de +0,3%.

Cependant les bons résultats de la lutte contre l'inflation sont aussi à mettre au compte de l'action volontariste des gouvernements de gauche. Le blocage des salaires, décidé en 1982 par Jacques Delors et repris par Pierre Bérégovoy, commence à porter

ses fruits. Entre 1983 et 1985, la progression du salaire moyen a diminué de plus de 4%. Or, selon les calculs effectués par l'INSEE, une baisse de 1% du taux de salaire a pour conséquence une diminution de 0,5% de l'inflation et des effets cumulatifs qui doivent aboutir, en quatre ans, à une diminution de 0,9% de l'inflation.

NE PAS EN RESTER LA

Ainsi la gauche, ayant hérité d'un taux d'inflation supérieur à 13% en 1980 et 1981, a réussi en 1982 à descendre au-dessous du seuil symbolique de 10% pour arriver à 4,7% en 1985. Et, paradoxalement, seul un gouvernement de gauche pouvait obtenir un tel résultat sans soulever de la part des syndicats un tollé général. Cela était courageux et nécessaire. Mais il ne faut pas en rester là. Cette analyse confirme que l'inflation actuelle est essentiellement une inflation par les coûts et non, comme la droite a longtemps feint de le croire, une inflation par la demande. Dès lors, afin de repartir sur des bases parfaitement saines, le nouveau gouvernement devra juguler un autre élément facteur d'inflation : l'endettement de l'Etat à l'égard des banques. Mais en aura-t-il la volonté et les moyens ?

Patrice LE ROUE

royaliste

SOMMAIRE : p.2 : Inflation, un succès durable ? p.3 D'un extrême à l'autre - Les raisons d'une victoire p.4 Un instrument mal employé p.5 Cory Aquino combien de divisions p.6-7 Quel avenir pour le syndicalisme p.8 Retour aux origines - Droit et société p.9 Jean Bodin - p.10 Turreau, Attila même combat d'un excès à l'autre - p.12 l'homme et la fonction

RÉDACTION - ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Tel. : (1)42.97.42.57

Directeur de la pub. : Yvan AUMONT
Comm.parit. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (55 F), 6 mois (105 F), un an (180 F), de soutien (300 F)*

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

Front national D'un extrême à l'autre

Longtemps capté par le Parti communiste, le vote protestataire se porte désormais sur le Front national. L'épiphénomène est devenu un mouvement de fond.

Comme nous aurions aimé nous tromper ! Dès que l'effet Le Pen a commencé de se manifester, nous avons dit qu'il fallait en avoir peur, au lieu de se rassurer en le qualifiant d'épiphénomène. Les mois passant, il est devenu évident que rien ne pouvait arrêter l'irrésistible ascension du Front national : ni les manifestations qui ont accompagné sa première grande campagne, ni les procès, ni les scandales - pas même la réprobation morale qui affectait depuis la guerre les mouvements d'extrême-droite.

Les élections du 16 mars ont confirmé le pessimisme de nos analyses. Dépassant le Parti communiste, le parti de M. Le Pen attire à lui le vote protestataire



qui se portait ordinairement sur l'extrême-gauche. Dès lors il bénéficie, aux yeux d'une fraction de l'opinion, de cette espèce d'"innocence" qui avait fait autrefois les beaux jours du Parti communiste. Souvenons-nous : ni l'existence du système concen-

trationnaire soviétique, ni l'intervention en Hongrie, ni le vide intellectuel, ni l'inadaptation du programme n'avait empêché le Parti communiste d'être respecté et soutenu par une large partie de l'opinion. Il aura fallu rien moins qu'une révolution culturelle, en 1968, puis politique, en 1981, pour mettre le communisme à genoux.

La droite extrême va maintenant bénéficier de cette même rente de situation, psychologique et politique. Qu'importe la nullité intellectuelle du Front national si son chef est réputé dire une vérité cachée. Qu'importent les contradictions de la doctrine (culte de l'Etat fort et apologie du libéralisme sauvage) si elles permettent de séduire plusieurs clientèles. Qu'importent les accusations sur le passé (l'Algérie) et sur le présent (l'étrange affaire Pordéa) ou encore l'étalage des difficultés privées de la famille Le Pen, puisque le chef du Front national est réputé défendre la patrie, l'honneur et les valeurs traditionnelles. Au contraire, toute accusation, toute campagne contre lui est signe d'un complot, indice supplémentaire de la "vérité" d'un discours trop gênant pour la classe politique.

Avec une habileté indéniable, avec un flair étonnant, M. Le Pen a su désigner un "coupable" dans une société où toutes les responsabilités sont diluées, où les causes d'une crise multiforme sont incertaines. Il a su exploiter les angoisses et les peurs, et surtout cultiver la nostalgie de la société traditionnelle, dont la mort avait été masquée par le bien-être des années de forte croissance. D'où l'échec de l'argumentation rationnelle et chiffrée qui est opposée au Front national. La fulgurante percée de M. Le Pen est le symptôme d'une crise d'identité et d'une crise de confiance. Pour redécouvrir l'une, et pour retrouver l'autre, il faudra du temps.

Sylvie FERNOY

Socialistes Les raisons d'une «victoire»

Il avait annoncé sa défaite et le voici qui sauve plus que les apparences. Comment expliquer les résultats du Parti socialiste ?

Etonnant Lionel Jospin ! Dans la déclaration qu'il a faite le soir du 16 mars, il n'a pas eu un seul mot de regret pour la situation majoritaire qu'il venait de perdre, pas une parole d'inquiétude pour l'oeuvre qui risque d'être compromise, pas l'ombre d'une autocritique quant au rôle joué par le P.S. dans la précédente législature. Impavide, le Parti socialiste poursuit son chemin, en oubliant que ses erreurs psychologiques et son manque d'ouverture sont parmi les éléments qui privent le Président de la République d'une majorité parlementaire.

Sa suffisance et sa volonté hégémonique constamment affirmée trouvent de nouveaux aliments dans les résultats du 16 mars : 32% des suffrages, c'est en effet le plus haut niveau jamais atteint par le socialisme démocratique, à l'exception des élections de 1981. M. Jospin aurait cependant tort de s'enorgueillir d'un résultat qui ne tient pas aux seules vertus du Parti socialiste - tant s'en faut. Si le P.S. se trouve aujourd'hui à ce très haut niveau, c'est grâce à la conjonction de quatre facteurs qui sont indépendants de son programme, largement épuisé, et de sa doctrine toujours plus floue :

- D'abord le scrutin proportionnel, choisi par le Président de la République, qui lui a permis de conserver ou de conquérir un nombre important de sièges. Soit dit en passant, M. Rocard, en s'opposant spectaculairement à cette réforme, a commis une nouvelle erreur d'analyse.

- Ensuite l'engagement du Président de la République dans la campagne. Par les réunions qu'il a tenues, par ses interventions télévisées, François Mitterrand a très certainement sauvé le P.S. d'une cuisante défaite.

- Par voie de conséquence, le vote "légitimiste" a joué, à Paris notamment, en faveur d'un parti qui s'est présenté comme celui de la majorité présidentielle, dé-



nommée pour la circonstance "majorité de progrès".

- Enfin, le déclin historique du Parti communiste, sur lequel il n'y a plus lieu de revenir.

Reste à savoir qu'elle sera l'attitude du Parti socialiste dans les deux années qui viennent. Sans aucun doute, les 32% qu'il a obtenus constituent un solide tremplin pour le candidat de la gauche à l'élection présidentielle. Pour élargir encore sa clientèle électorale, pour gagner en 1988, ce qui est loin d'être impossible, il faudrait que le Parti socialiste se renove et s'élargisse. Lionel Jospin semble aller dans ce sens lorsqu'il appelle "tous les citoyens" qui ont soutenu le P.S. dans sa campagne de la "rejoindre pour agir dans le présent et pour préparer l'avenir". Il faut espérer que cet appel à l'élargissement n'est pas une simple tactique de récupération, utilisée par un parti qui a l'ambition d'assurer son emprise sur l'ensemble de la gauche et du centre gauche. Le passé récent n'incite pas à un optimisme démesuré.

Corinne TOLLEMER

Nationalisations

Un instrument mal employé

Ne serait-il pas temps de dépassionner le débat sur les nationalisations ? Hors de toute idéologie, ne peut-on les considérer enfin comme un instrument efficace pour remodeler au moindre risque nos structures industrielles désuètes.

Objet de polémiques partisans, les nationalisations sont au cœur du débat : que la gauche les promette à partir de 1972, que la droite jure qu'on les défera à partir de 1982. Mais à la veille des échéances, le silence se fait et l'on parle de réalisme, voire de chiffrage des habituelles évaluations sociales, voire de la reprise par l'investissement et le budget publics. Cependant, escamoter le débat sous le prétexte que les nationalisations en 1981-1982, ou les dénationalisations en 1986-1987 seraient le fait d'une imposante, irrépressible majorité parlementaire, est perdre une grande occasion nationale.

AU SERVICE DE
LA DECENTRALISATION

tements ne serait qu'une charge budgétaire de plus, à peine compensée par l'extension du champ de la démocratie si elle ne s'assortissait d'un même mouvement dans l'économie. Restés dans leur statut d'avant 1981, les grands groupes industriels nationalisés, les banques-mêmes auraient continué à se développer suivant la logique capitaliste de la concentration. Que l'Etat, actionnaire principal ou unique, veuille là aussi opérer une décentralisation, faire éclater en filiales ou en entreprises de raison et de gestion différentes les groupes, les passifs et les actifs dont il a hérité en 1982, et une révolution s'opérerait dans notre pays. Le démantèlement des groupes redevenant des

constellations d'astres indépendants permettrait de surcroît d'implanter d'une manière régionale les centres de décision. Il est probable que les objectifs de meilleur emploi et de plus grande compétitivité se réaliseraient mieux ou plus vite dans des entreprises plus petites, plus nombreuses, ne pratiquant que des activités de même nature. La régionalisation économique se ferait ainsi. Autrement dit, le débat sur les nationalisations - qu'il se soit agi de les "faire" avant 1981, ou de les "défaire" depuis cette date - est faussé parce qu'on en a fait un point de finances ou une question de doctrine, voire de dogme. On a perdu de vue une des fins que devrait poursuivre l'Etat chez nous : la décentralisation.

Et plus encore l'autre : la participation. Il est fantastique que le peu de progrès accomplis depuis 1981 par les lois votées sur les représentations des salariés dans

les groupes nouvellement nationalisés et dans l'ensemble du secteur public, soient les premières que souhaitent abroger ceux qu'on croyait nés à la politique par le général de Gaulle. Mais les temps sont ainsi : les mêmes ne signent-ils par des programmes sous l'étiquette libérale qu'ils détestaient pendant le septennat précédent, ou des pétitions sur les fondements psychologiques, idéologiques et pas seulement circonstanciels de l'Alliance atlantique. On en est là... Mais aucun des deux bords ne perçoit vraiment de quel outil dispose la puissance publique pour faire avancer le statut pratique de l'entreprise par l'exemple précis que donnerait le secteur nationalisé. La nationalisation comme un moyen et non comme une fin; le débat aurait un tout autre sens.

Bertrand FESSARD
de FOUCAULT

Ne glose-t-on pas, ne réfléchit-on pas, ne réclame-t-on pas à l'envi la décentralisation concrète des décisions, notamment de celles concernant l'emploi, la croissance sur place des économies locales ? Ne songe-t-on pas toujours à une meilleure insertion de tous dans l'entreprise, sinon à la participation ? Et personne ne fait le rapprochement entre ces objectifs et l'outil que pourrait constituer le fait même des nationalisations ! Et personne ne voit que manier cet outil des nationalisations serait du même coup dépasser les termes du débat actuel et éteindre donc la querelle sur le libéralisme ou sur le dégauchissement de l'Etat du secteur industriel et commercial.

En effet, la décentralisation administrative, le retour de beaucoup des compétences ministérielles et donc préfectorales aux conseils généraux des départe-

Conaissez-vous "Qui vive", le magazine de la langue française ? Non ? Alors dépêchez-vous de combler cette inexcusable lacune.

Pourquoi cette revue bimestrielle ? Philippe de Saint Robert qui assure la direction de la rédaction nous donne la réponse dans l'éditorial : "De la Nouvelle France fidèle d'Amérique à l'Afrique profonde et éparse... des hommes se reconnaissent dans la pratique, l'usage, l'histoire de notre langue".

Au hasard du sommaire du numéro deux, on découvre de prestigieuses signatures. Toujours ardent défenseur de notre langue, Léopold Sédar Senghor cite le jugement porté par les Américains sur un professeur africain de mathématiques, lors d'une conférence internationale : "Il a du culot, ce nègre. S'exprimer en français



quand les Français eux-mêmes parlent anglais !" Avec humour, Gabriel Matzneff, dans un article sur l'Eglise de France, rapporte un conte selon lequel, au paradis terrestre, Dieu parlait espagnol,

Adam français, Eve italien, et le serpent... anglais.

Que le lecteur potentiel ne s'arrête cependant pas aux seules anecdotes rapportées ici; "Qui Vive" est un magazine de haute tenue et d'une excellente présentation.

Sans le savoir peut-être, le Mauricien Edouard Maunick en définit le rôle lorsqu'il constate : "Je suis navré, dans ce qu'on appelle... l'haxagone, que l'on fasse encore si peu de cas des francophones... Malgré tous les efforts, les Français n'ont pas encore compris l'importance des francophones dans la destinée de leur langue.

Gageons que cette nouvelle publication accélérera cette indispensable prise de conscience et laissons, en conclusion, à nouveau la parole à Edouard Maunick "la plus belle langue est celle qu'on a choisie".

Alain SOLARI

"Qui vive", 71, rue Ampère 75017 Paris. Abonnement 6 numéros : 150 F.

Révolution

« Cory Aquino combien de divisions ? »

Le cardinal Jaime Sin fait penser à ces grands cardinaux des temps monarchiques, régents du royaume, confesseurs, premiers ministres, faiseurs de rois. Le primat des Philippines a emporté la journée avec le même sens de la manoeuvre politique qu'Adalbéron, archevêque de Reims, il y a mille ans, faisant élire Hugues Capet.

Qui a su réaliser l'union d'une opposition divisée en suscitant la candidature de "Cory" Aquino ? Qui a dénoncé la fraude grâce à un organisme qu'il a mis en place pour la mesurer ? Qui a proclamé l'état de désobéissance civile ? Qui a appelé la population à bloquer l'avance des chars et des fusiliers marins et déployé une armée de religieuses dans le camp de Crane et sur les barricades ? Le cardinal Sin. Un Retz qui aurait réussi parce qu'il usait d'autres armes : la morale pas l'intrigue, la non-violence, pas le stylet, le "tu n'aurais aucun pouvoir s'il ne t'était donné d'en-haut" (1), la foi par l'"ordre", pas l'affrontement d'un camp contre un autre mais la "subversion" radicale de l'ancien par le toujours nouveau.

La preuve : il n'a pas remis le pouvoir à un quarteron de députés M.R.P. mais à un petit bout de femme, une veuve dont le mari a été assassiné, mère de cinq enfants. C'est "Cory" seule qui est "la troisième force", personnage charismatique mais sans risque qu'elle se prenne pour un nouveau dynaste, car elle sait porter quelque chose qui n'a pas sa source en elle mais la dépasse (son côté authentiquement Jeanne d'Arc). Ce pouvoir, cette société "machiste" ne pouvaient être mis à bas que par une faible femme, entourée de religieuses et de fidèles de Marie. Régis Debray n'a qu'à bien se tenir : la vierge noire de Czeszokowa s'appelle ici Notre-Dame du Perpétuel Secours (2).

Les "folles de mai" en Argen-

Aux Philippines, il aura suffi de quelques jours pour que s'écroule un régime dictatorial établi depuis plus de vingt ans. L'Eglise catholique a été dans cette affaire l'instrument essentiel de la chute du président Marcos.



Le cardinal Sin : un Retz qui aurait réussi

tine, les "épouses et mères de prisonniers" de tous pays, une Coretta King (veuve de Martin Luther King), une Winnie Mandela (dont le mari, président de l'ANC d'Afrique du Sud, est emprisonné quasiment depuis son mariage), telles sont les héroïnes politiques de notre temps de droits de "l'homme" !

Nos pauvres "libéraux" ne savent pas plus à quel saint se vouer, girouettes qui défendaient Marcos ("géopolitique" à l'appui) pour, la minute d'après, louer le justicier Reagan, "bras séculier de Jean-Paul II", nouvelle version de l'augustinisme politique ou de l'alliance du sabre et du goupillon. On croit rêver ! Comme si la Maison Blanche n'avait rien fait que sauver in extremis ses protégés sans prévoir leurs arrières. Leur intervention de dernière minute a permis de maintenir quelques pi-

liers de l'ancien régime aux postes-clé, mais pour combien de temps ?

POURQUOI PAS AILLEURS ?

Après Haïti et les Philippines, pourquoi par la Corée du sud, le Chili ou l'Afrique du sud ? Les Etats-Unis qui n'y sont pour rien sont impuissants face à Botha, Chon ou Pinochet comme ils l'étaient face à Marcos. Les éléments du changement qui ont joué à Manille sont-ils réunis à Santiago, Séoul ou Johannesburg ? Pourquoi ne le sont-ils pas à Varsovie ? Le pouvoir communiste polonais est-il plus ou moins influençable que le pouvoir blanc sud-africain ? L'Eglise joue partout son rôle mais elle ne dispose pas partout des mêmes atouts.

Bref ce n'est pas seulement affaire d'idéologie, de pouvoir, de géographie, mais de temps, d'Histoire.

Ultime remarque : l'Eglise aux Philippines a gagné sans théologie de la libération, sans compromis avec la guérilla ou le marxisme, et même en demeurant une puissance "latifondiaire". Si l'Eglise est fidèle à son message, à l'unité catholique, les contingences comptent peu. Elle est indivisible : c'est la même Eglise qui publie aux Etats-Unis des lettres sur la paix et l'économie. Si les chrétiens commencent à prendre leur foi au sérieux, peut-être bien que le royaume de Dieu est proche !

En tous cas, la politique étrangère doit en tenir compte et ne pas se perdre dans de petites habiletés qui ne trompent personne, des compromis mités, des calculs myopes de puissants alors que la vraie force est celle de l'esprit, seule clé d'une réelle stratégie "catholique", c'est-à-dire universelle (3).

Yves LA MARCK

(1) Le Christ à Pilate, dans l'évangile de saint Jean.

(2) Principal centre marial des Philippines, près de l'aéroport de Manille où le cardinal Sin a célébré la messe d'action de grâce pour «Cory» le 9 février dénonçant la fraude.

(3) «La politique étrangère ne peut se confondre avec la volonté missionnaire des églises» (Michel Tardieu au «Nouvel Economiste» du 14 février). D'abord qu'est-ce que cette «volonté missionnaire» ? Ensuite : chiche !

Yves LA MARCK

MONARCHIE

ET

POLITIQUE ETRANGERE

120 pages

franco 94 F

Quel avenir pour le syndicalisme

Il existe aujourd'hui trois grands types de syndicat :

- **Le syndicat groupe de pression**, qui tient à défendre les seuls intérêts des catégories sociales qu'il représente et rejette toute formulation idéologique de son action. C'est "le syndicat qui reste un syndicat", selon le slogan de Force ouvrière. F.O. ne représente d'ailleurs pas le modèle le plus achevé du syndicalisme groupe de pression, loin de là. Le C.N.P.F. et surtout la F.N.S.E.A. en sont, en France, les meilleures illustrations. A la différence des grandes centrales ouvrières, les organisations patronales n'ont jamais eu leurs théoriciens, n'ont jamais été porteuses ou productrices d'idéologie. L'"égoïsme de classe" a toujours été le moteur de l'action patronale (ce qui explique le retard pris par la France dans le domaine des relations sociales). Dans les dernières décennies, on a vu les représentants du patronat changer de credo économique au gré de leurs intérêts, passant du dirigisme étatique à l'ultra-libéralisme. Mais le cas du syndicalisme agricole est encore plus probant, car s'il est un syndicat qui mérite bien le qualificatif de "groupe de pression", c'est à coup sûr la F.N.S.E.A.. Souriant à la gauche quand il le faut, appuyant la droite quand il est nécessaire, la corporation de François Guillaume ne varie pas dans ses méthodes : violences verbales et physiques, prises d'otages, déprédations sur la voie publique, les "gros bras" de la C.G.T. sont des enfants de chœur à côté de certains militants de la F.N.S.E.A.

- **Le syndicat "courroie de transmission"**, créé ou contrôlé par l'appareil d'Etat ou le Parti, c'est le syndicalisme des régimes totalitaires, communistes ou fascistes. La C.G.T., de par ses relations avec le P.C.F., reproduit ce type de syndicalisme. Si la majorité des adhérents du premier syndicat ouvrier de France ne sont pas communistes, les membres des instances dirigeantes le sont presque tous, et bien sûr le secrétaire général, Henri Krasucki, qui siège au Bureau politique du

P.C.F.. La ligne d'action et de revendication de la C.G.T. est remarquablement parallèle à celle du parti de G. Marchais. Quasiment "suiviste" lorsque le gouvernement comportait des ministres communistes et que les grandes restructurations furent décidées, la C.G.T., depuis la mi-1985 et le conflit S.K.F., s'est lancée dans une stratégie "gauchiste", au moment où le P.C. retournait au ghetto.

- **Le syndicat de type social-démocrate**, ne s'appuie pas uniquement sur les revendications catégorielles. Il est porteur et promoteur d'une idéologie; c'est-à-dire d'une représentation du monde, à travers laquelle ces revendications trouvent leur plein accomplissement.

La C.F.D.T., à travers les différentes moutures de son "socialisme démocratique" tente de créer ainsi une social-démocratie à la française. En 1974, aux Assises du Socialisme, la C.F.D.T. entre en masse au P.S. et en 1981, la victoire de la gauche lui permet de peupler les ministères et de peser sur les réformes (quand elle ne les inspire pas, comme les lois Auroux). Mais le syndicat qui se rapproche le plus des confédérations social-démocrates reste la F.E.N., avec son important réseau d'influences, de financement, de mutuelles et le poids qu'elle exerce au sein de l'appareil du Parti Socialiste.

La singularité du syndicalisme français, et elle demeurera encore longtemps, c'est son pluralisme, qui s'articulait dans les années 70 autour du clivage réformistes/révolutionnaires, F.O., C.F.T.C. et C.G.C. d'un côté, C.G.T. et C.F.D.T. de l'autre. La recombinaison syndicale des années 80 a fait éclater ce clivage, qui s'organise aujourd'hui différemment : C.F.D.T. et C.G.C. contre C.G.T. et F.O., rénovateurs contre conservateurs.

Cette séparation est très nette en ce qui concerne l'avenir du syndicalisme. Pour André Bergeron : "même si les temps sont difficiles, ce n'est pas pour autant

qu'il faut rêver d'un syndicalisme "autrement" (1). Par contre, lors de son dernier congrès, la C.G.C. s'est efforcée de penser "le nouveau syndicalisme", à propos duquel Jean De Santis, secrétaire général, a écrit, dans "Cadres et Maîtrise" (octobre 85) : "Nous nous retrouvons, comme allié objectif, avec la C.F.D.T. dont l'approche pragmatique est assez proche de la nôtre, bien qu'il y ait encore des différences."

La C.F.D.T. est à la tête de la vaste entreprise de rénovation du syndicalisme français (3) et elle est d'ailleurs seule à disposer, fait très significatif, d'une revue théorique, "C.F.D.T.-aujourd'hui", dont le dernier numéro (2) a fait quelque bruit, tant il expose à une intense critique les concepts traditionnels du syndicalisme. Depuis quelques mois déjà, Edmond Maire avait balisé, le terrain par des déclarations à la presse : faut-il parler lutte de classes ? "C'est un peu comme si quelqu'un mettait des habits du passé pour se promener dans la rue aujourd'hui" ("La Vie" 21.11.85). Et l'autogestion ? L'erreur a été d'en faire un "modèle d'entreprise", il faut l'appréhender dorénavant comme une "démarche" ("Le Nouvel Observateur", 20.12.85). Enfin, ce furent les propos d'Edmond Maire sur le "mythe" de la grève, imaginaire devenu stérile, puisque les conflits se résolvent beaucoup plus par la négociation que par ce recours ultime qu'est devenue la cessation de travail. De la part d'un syndicaliste, ces déclarations ne manquent ni d'audace, ni de courage. Dans la suite logique, la contribution de "C.F.D.T.-aujourd'hui" se veut la première pierre d'une "mise à jour collective" du

Bergeron : le syndicat doit rester un syndicat



Le dernier numéro de la revue «C.F.D.T.-Aujourd'hui» a relancé le débat sur l'avenir du syndicalisme. Un nouvel axe se fait jour : C.F.D.T.-C.G.C. contre C.G.T.-F.O. Le syndicalisme de demain offrira des services aux salariés, s'appuiera sur ses électeurs et participera à la gestion sociale de l'entreprise.

A qui va profiter la recombinaison du syndicalisme ? Vers quel modèle de syndicat allons-nous ?

ne ?



Edmond Maire : la vieille mythologie syndicale a vécu

syndicalisme. Les dirigeants cégétistes qui s'expriment dans cette revue font table rase de ce qui leur tenait lieu de trinité jusqu'à présent : appropriation sociale des moyens de production, planification démocratique, autogestion. La nouvelle trinité peut se formuler ainsi : initiative individuelle, coopération conflictuelle, autonomie. L'élément essentiel de cette révolution, c'est la reconnaissance de la légitimité du pouvoir patronal et les conséquences considérables qu'elle entraîne. Terminé le Grand Soir, l'accouchement d'un Homme et d'une société nouveaux, terminé le vague espoir autogestionnaire d'une substitution de pouvoir au sein de l'entreprise : désormais, il faut pratiquer la "coopération conflictuelle" (...) explicite, à découvert, entre deux logiques appelées à opérer ensemble, chacune avec sa légitimité, et chacune selon sa perspective. Ni guerre de tranchées, ni union sacrée. Le deuxième point important est la prise en compte des aspirations individuelles, qui va jusqu'à reconnaître "le rétablissement d'une hiérarchie ouvrière" : "les grilles ouvrières sont aujourd'hui très abusivement égalisées, où l'ouvrier hautement qualifié est payé comme un manoeuvre..." Quel esprit un peu sommaire aurait imaginé la C.F.D.T. de la "lutte contre les inégalités" s'en prendre à l'égalitarisme ? La troisième règle d'or du nouveau syndicalisme réside dans son autonomie par rapport aux forces politiques. Dans la décennie précédente, la C.F.D.T. a lié son sort au Programme commun puis à l'arrivée de la gauche au pouvoir. Encore récemment, le syndicat de Maire a

souffert de ce qu'on l'assimilait à la politique de rigueur du gouvernement. On ne l'y reprendra plus : la C.F.D.T. pour la première fois, n'a pas donné de consigne de vote pour les législatives.

Le syndicalisme commence à être, et sera de plus en plus, un syndicalisme d'éllecteurs, de services et de gestion; c'est-à-dire en tout point différent de ce qu'il a pu être pendant un siècle.

- **Un syndicalisme d'éllecteurs** : la crise du syndicalisme est d'abord une crise de légitimité. Jusqu'à maintenant, les syndicats tiraient leur légitimité du nombre de leurs militants et de leur capacité à figurer en quelque sorte l'avant-garde ouvrière. La masse des travailleurs n'étaient pas syndiquée, mais elle se reconnaissait dans ses défenseurs. Aujourd'hui, non seulement les syndicats connaissent une perte constante et importante d'adhérents, mais de plus les salariés ne leur accordent pas leur confiance. Ou plutôt ne l'accorde pas de la même manière qu'auparavant, à travers l'adhésion ou le soutien à des grévistes, pour cette raison qu'il existe aujourd'hui une nouvelle forme d'expression des salariés : l'élection. Elections à la Sécurité Sociale, élections prud'homales; chaque scrutin enregistre un relativement bon taux de participation. Les salariés éprouvent moins le besoin d'adhérer à un syndicat, mais ils ne dédaignent pas le vote. C'est donc dans l'élection directe des représentants du monde du travail que le syndicalisme et chaque organisation syndicale se doivent de retrouver une légitimité perdue.

- **Un syndicalisme de services** : les syndicats ne peuvent plus se contenter de lutter pour une meilleure et plus importante distribution de pouvoir d'achat (surtout en période de crise). S'ils veulent reconquérir l'opinion et faire des

adhésions, ils doivent offrir une contre-partie, un service à ceux qui les rejoignent ou qui les soutiennent. Donnant-donnant; car l'abnégation militante n'est plus dans l'esprit du temps. Il revient aux syndicats de prouver très concrètement leur utilité : sortir des chômeurs de leur isolement, soutenir juridiquement des salariés en conflit avec leur patron, informer sur la formation, la fiscalité, les assurances, la consommation, les vacances...

Le syndicalisme doit suivre le mouvement de la société en s'éclatant en une multitude d'initiatives : participer "au développement d'activités sociales et culturelles pour les retraités, à la reconstruction de villes habitables, à la diffusion de la culture, au développement d'équipements collectifs, pour que chacun et chacune puissent prendre part à la construction d'une société en mutation" (4).

Une nouvelle génération de syndicalistes (1) doit apparaître, à l'action plus autonome et plus pragmatique, moins activistes et plus professionnels. Le travail syndical ne pourrait-il pas faire l'objet d'une formation universitaire ?

- **Un syndicalisme de gestion** : depuis la Libération, le syndicalisme est entré dans l'ère de la gestion, à la tête des comités d'entreprise. Il est vrai qu'il faut distinguer entre gestion sociale et gestion économique. Si les syndicats se chargent en partie de la première, ils sont totalement absents de la seconde. La question, assurément complexe, est de savoir s'il est du rôle des syndicats de participer à l'élaboration de la politique économique, tout en gardant toute latitude pour défendre les intérêts des salariés, et si les deux termes de la question ne sont pas contradictoires entre eux. Façon de s'interroger aussi sur les possibilités et les bienfaits de l'autogestion et de la cogestion. Edmond Maire a tenté il y a quelques temps une réponse d'une très grande clarté, dans un débat souvent confus : "Le syndicat n'aspire pas à la gestion : dans tout système où il y a un lieu de décision, il est indispensable qu'il y ait d'autres lieux pour s'exprimer sur ces décisions et peser sur elle en fonction d'autres points de vue (...). Mettre à parité patronat et syndicat, pour décider ensemble à partir de critères différents, c'est l'utopie d'une décision unifiée qui fait l'impasse sur les rapports contractuels de confrontation" (6). L'autogestion est pour le meilleur une utopie généreuse, et au pire une illusion dangereuse. De même pour la cogestion, expression maladroite qui traduit faussement ce qui se

vit en R.F.A.. Pierre Rosanvallon précise que les syndicats doivent intégrer "les fonctions de représentation, de revendication, d'expression collective qui ne peuvent pas être intégrées directement dans la gestion et qui nécessitent donc l'intervention d'un organe distinct des autres structures de l'entreprise" (7). Bref, un syndicat ne peut pas séparer de manière tranchée l'économique et le social, qui sont intimement liés, mais sa responsabilité relève uniquement du second domaine et sa volonté doit être de se battre pour que les données sociales soient prises en considération dans l'élaboration de la politique économique de l'entreprise. Un syndicalisme de gestion devra étendre le champ de la gestion sociale (formation professionnelle, expression des travailleurs sur les conditions de travail, négociation sur les salaires et la durée du travail, participation aux cercles de qualité, etc.) et renforcer son influence sur les orientations générales, qui sont du seul ressort du chef d'entreprise.

Il n'y a que dans le secteur de l'économie sociale, non concurrentiel, que les syndicats peuvent revendiquer le pouvoir économique. Or, à la différence de l'Allemagne, les syndicats français n'ont pas participé au développement du réseau coopératif et mutualiste. Le secteur "alternatif" pourrait ouvrir pour l'avenir un nouvel espace au syndicalisme.

Pour conclure; il faut aborder le problème du financement des syndicats. Le syndicalisme français est le plus pauvre d'Europe, et la crise du militantisme renforce ce handicap. Dans les prochaines années, on n'échappera pas à la question de fond : puisque les syndicats font office de "service public", ne serait-il pas normal que les salariés, qui bénéficient des conventions collectives négociées par les syndicats, versent en échange à ces derniers une part de leur salaire ? Le projet Delebarre, depuis abandonné, prévoyait un versement obligatoire de 0,7 à 1%. L'application de ce projet aurait pu remédier en partie à la crise que traverse le syndicalisme et lui permettre un avenir plus assuré.

Emmanuel MOUSSET

(1) André Bergeron -1500 jours 1980-1984- Flammarion, 1984.

(2) «C.F.D.T.-Aujourd'hui» (mars-avril 1986) : Le syndicalisme de l'an 2000.

(3) Jean-Paul Jacquier -Les cow-boys ne meurent jamais, l'aventure syndicale continue- Syros, 1986.

(4) Colloque C.F.D.T. (29-30 nov. 84) : Mutations et Mobilité.

(5) Michel Tozzi -Militier autrement- La Vie Ouvrière, 1985.

(6) Projet (janvier 1984)

(7) «L'Expansion» (18 octobre 1985).



Philosophie politique

Retour aux origines

En arpentant les «chemins de l'Etat», Blandine Barret-Kriegel annonce le retour à une réflexion fondamentale sur le politique.

par quoi la monarchie et la nation française commencent de s'affirmer. Chronologiquement, la pre-

Pendant près d'un siècle, la question sociale est demeurée au premier plan. La tâche intellectuelle était de la résoudre, les luttes politiques étaient fortement marquées par la peur ou le désir d'émancipation, et la dénonciation marxiste de l'illusion politique excluait toute réflexion dans ce domaine. La "digestion" de la question sociale par les sociétés démocratiques occidentales (2), l'expérience du totalitarisme, les interrogations sur l'Etat-Providence, provoquent aujourd'hui un retour à la philosophie et à l'histoire politiques. L'intérêt récent pour le libéralisme français du 19ème siècle s'inscrit dans ce mouvement, et l'œuvre de Tocqueville inspire maintenant nombre d'analyses. Repensée à la lumière des écrivains du siècle dernier (3), la Révolution cesse d'être un mythe fondateur, un commencement absolu. Dès lors il devient possible de retrouver les fils qui nous relient à un passé plus ancien, de remonter les chemins de l'Etat jusqu'à leur origine.

Telle est l'intention de Blandine Barret-Kriegel, qui vient de publier une quinzaine d'études sur les fondements de l'Etat, du droit et de la démocratie modernes. Pour l'auteur, il ne fait pas de doute que l'Etat actuel et les principes de notre droit public prennent leurs racines "dans la longue durée monarchique", la démocratie et le libéralisme s'appuyant sur "le socle plus ancien (...) du droit classique français". Malgré l'abolition de la royauté, il y a donc continuité entre l'ancienne France et la nouvelle... La thèse scandalisera les derniers Jacobins et les derniers contre-révolutionnaires, qui voient dans la Révolution une rupture radicale. L'analyse de Blandine Barret-Kriegel s'appuie pourtant sur des faits incontestables. La théorie de la souveraineté formulée par Jean Bodin inspire encore nombre de principes de l'Etat moderne, où l'autorité administrative et législative a pris le

L'œuvre de Tocqueville inspire maintenant nombre d'analyses



pas sur la fonction judiciaire. La même continuité s'observe dans le domaine du droit : même si la monarchie française ne parvient pas à réaliser l'unification du droit, il n'en demeure pas moins que l'effort de codification de l'Ancien Régime a fortement influencé les codes napoléoniens. Quant au peuple, il existe avant la Révolution, déjà émancipé de la servitude dans le cadre d'un Etat de droit. En détruisant le tissu compliqué des statuts et des privilèges, les hommes de la Révolution voudront le "recréer", selon le mot de Saint-Just, au nom des droits de l'homme et du citoyen et dans le souvenir de l'ancienne Rome - parfaitement fictif puisque, à Rome, on est homme ou citoyen.

La question du droit romain est d'ailleurs un des thèmes principaux des "Chemins de l'Etat". A l'encontre des historiens germaniques, qui attribuent une origine romaine et impériale à nos institutions, Blandine Barret-Kriegel fait apparaître l'originalité de la France. La politique de relégation du droit romain va de pair avec le refus de la domination impériale,

mière loi fondamentale de la monarchie est en effet celle qui dit que "le roi est empereur en son royaume". Ainsi s'affirme la liberté du roi de France à l'égard du Saint-Empire et de la Papauté. Contre l'empire, la monarchie invente la nation, et un Etat fondé sur des lois non-écrites qui garantissent la continuité du pouvoir et l'intégrité du royaume. Il suffit de lire notre constitution actuelle pour constater que ces principes inspirent toujours l'Etat.

Ces questions nous semblent familières. Elle gagnent à être approfondies en compagnie de Blandine Barret-Kriegel. Encore trop encombré d'idéologie, souvent limité à des analyses sociologiques, le débat sur l'Etat va prendre, grâce à elle, une nouvelle et passionnante dimension.

Yves LANDEVENNEC

B. Barret-Kriegel - Les Chemins de l'Etat - Calmann-Lévy 1986, prix franco : 158 F.

(2) Cf. l'entretien accordé par Marcel Gauchet à notre revue «Cité» (numéro 12, prix franco : 35 F).

(3) Cf. notre entretien avec François Furet dans «Royaliste», numéro 444.

Légiste

Droit et société

Jean-Marc Varaut, avocat et essayiste, publie un livre intelligent et très dense, s'attachant à promouvoir le libéralisme institutionnel. La vieille lune du libéralisme est ici parée des couleurs séduisantes d'une modernité réfléchie.

Pour l'auteur il s'agit d'établir un nouveau rapport institutionnel dans lequel l'Etat cesse d'être le garant du droit sous les espèces du pouvoir judiciaire. Il faut passer d'un Etat producteur du droit à un droit produit par la société civile supplantant l'Etat réduit au rôle d'un arbitre ultime. Cela implique une véritable séparation des pouvoirs, l'affirmation d'un pouvoir judiciaire qui soit neutre entre les pouvoirs législatif et exécutif. L'affirmation du pouvoir judiciaire répond au souci de l'auteur de voir assurer le contrôle de l'état de droit. Malheureusement, toute cette belle construction intellectuelle n'est-elle pas démentie par l'histoire ?

Dans les sociétés libérale et socialiste d'ailleurs, le renard est bien dans le poulailler car le droit ne transcende pas la société, il n'en est qu'une sécrétion. Et Ponce Pilate, premier libéral, ne disait-il pas devant le Verbe incarné : «— Mais qu'est-ce que la Vérité ?»

Avec beaucoup de maîtrise et de culture, Jean-Marc Varaut reprend la démarche des grands libéraux et son essai s'inscrit dans la logique, par exemple du «Mémoire sur les vues générales que l'on peut avoir pour la réformation de la Justice» d'un chancelier d'Aguesseau.

Mais l'avenir n'est certainement pas dans le passé d'un chancelier d'Aguesseau ou d'un Benjamin Constant, ni dans l'approche de la légitimité par la légalité.

L'avenir est dans l'intemporelle affirmation de l'essence et de la légitimité. Décidément, l'on en revient toujours à Terre-Vermeille, juriste du temps de Jeanne d'Arc, et à son «corps mystique du royaume».

Hugues TROUSSET

Jean-Marc Varaut - Le droit au droit - PUF, 127 F franco.

Jean Bodin



Même lorsqu'il tourne son regard vers la gente intellectuelle, notre temps a le souci des catégories bien tranchées. Le juriste fait du Droit, l'économiste de l'Economie, et le romancier des romans. A chacun son domaine, et gare à celui qui en sort. Les esprits polyvalents sont toujours suspects de légèreté. Voilà une réaction bien étrangère aux mœurs du Seizième siècle !

Riche d'une vaste culture, Jean Bodin se laisse aller sans restriction à son plaisir d'écrire; les idées naissent au fil de la plume sans souci trop marqué de notre sacro-sainte cohérence. Est-il un juriste intrigué par la politique, un économiste fasciné par la philosophie, ou un historien passionné de sociologie ? Mais tout cela et autre chose à la fois, successivement et simultanément, question d'humeur et de circonstance. Ce technicien du Droit s'intéresse beaucoup aux sorciers, au point d'y consacrer un ouvrage qui fait autorité en la matière : "La démonomanie des sorciers pour la rage qu'ils ont de courir après les diables". Et ce catholique serait l'auteur d'un texte franchement déiste et tout à fait hétérodoxe : "Colloquium Heptaploremes - colloque des secrets cachez des choses sublimes entre sept savans qui sont de differens sentimens". Ne nous étonnons-pas, ce siècle est celui de Montaigne; sa manière est celle de bien d'autres.

Une théorie toujours actuelle

Cependant il faut bien reconnaître que si Bodin conserve ou retrouve quelque notoriété, il le doit à ses "Six livres de la République". C'est là sans conteste son œuvre fondamentale. Lors du récent colloque organisé par l'Université d'Angers autour de son compatriote - né à Angers en 1530, Bodin se réfère fréquemment à sa qualité d'Angevin -, la plupart des interventions étaient axées sur cet ouvrage.

Nous avons parlé d'œuvre fondamentale, l'adjectif est ici bien plus qu'une clause de style. Comme le remarquait André Glucksmann, les "Six livres de la République" devraient être à la base de la réflexion politique contemporaine. Il note justement que "de Jean Bodin à l'isolement de la Cinquième République la question première n'a pas changé, les langages seuls varient" ("Cynisme et Passion"). Par habitude, notre problématique politique s'origine au dix-huitième siècle, et suivant Montesquieu, elle s'interroge sur la répartition des pouvoirs comme si cette pluralité de puissances allait de soi. La perspective est faussée, car la question primordiale est de qualifier le pouvoir.

Dans son avant-propos à la publication des actes du colloque d'Angers, Georges Cesbron constate que "Jean Bodin, au lieu d'en venir à l'Etat par l'action du prince, rend compte de l'Etat comme entité abstraite, pour qualifier la nature du pouvoir exercé par le prince. C'est de ce renversement décisif que devait sortir, avec la rigueur doctrinale souhaitable, la théorie de la souveraineté". Les premières lignes de l'ouvrage sont à cet égard tout à fait explicite : "La République est un droit gouvernement de plusieurs ménages, et de ce qui leur est commun avec puissance souveraine. Nous mettons cette définition en premier lieu, parce qu'il faut chercher en toutes choses la fin principale : et puis après les moyens d'y parvenir. Or la définition n'est autre chose que la fin du sujet qui se présente : et si elle n'est bien fondée, tout ce qui se bâtit sur elle ruintera bientôt après".

"La République est un droit gouvernement de plusieurs ménages et de ce qui leur est commun" n'est pas au Seizième siècle une proposition très novatrice. Elle signifie simplement que le gouvernement doit se conformer à certaines normes de la raison et aux lois divines, et respecter la propriété privée. L'ap-

port conceptuel se situe au niveau de cette "puissance souveraine". La Souveraineté est ce qui distingue l'Etat, ce qui lui donne forme. Elle possède son caractère propre : n'admettre d'autres limites humaines que celles qu'elle voudra s'imposer elle-même. Elle est perpétuelle et absolue, et se manifeste concrètement par le pouvoir de faire et de défaire les lois. Jean Bodin ne s'intéresse pas d'abord à la forme du régime, mais à la caractéristique de l'Etat : la puissance souveraine. Le titulaire de cette puissance qualifie l'Etat. On parlera alors d'Etat monarchique, d'Etat aristocratique, ou d'Etat démocratique. Mais quel qu'il soit, ce titulaire de la souveraineté n'acceptera par définition aucun partage de cette souveraineté. Dans une telle perspective, le respect de la propriété privée que postule Jean Bodin et qu'il retire arbitrairement du champ d'exercice de la souveraineté, ainsi que la conformité à certaines normes de la raison, ne sont que des questions de convenance absolument pas fondées en logique.

Bodin, précurseur de Rousseau ?

Bien sûr, Jean Bodin n'est pas un théoricien pur. Ses écrits sont largement déterminés par les circonstances. Il veut défendre le Roi de France menacé en son temps par les menées concurrentes des ligues religieuses. D'ailleurs, au terme d'une typologie relativement complexe des régimes politiques, où se distinguent et se combinent formes d'Etat et formes de gouvernement, il se prononce pour un "Etat monarchique à gouvernement royal légitime". Cet Etat est celui dans lequel le roi respecte les lois fondamentales du royaume et prend conseil avant chaque décision. La raison qu'il donne pour justifier ce choix est cependant révélatrice : ce régime est bon parce qu'il permet à la souveraineté de s'épanouir et de durer.

Aujourd'hui, cette théorie de la souveraineté n'est pas obsolet. Elle est à la base de notre Droit public et justifie le précepte diplomatique selon lequel la France reconnaît des Etats et non des gouvernements. Mais il faut bien voir que cette théorie clôt l'Etat sur lui-même. En effet, puisque la souveraineté doit pouvoir s'exercer et que l'Etat est l'exercice de la souveraineté, l'Etat se fonde par ce qui le définit. L'Etat postule sa propre inévitabilité par la nécessité de la souveraineté. C'est en cela que l'argument utilisé par Bodin pour justifier son choix est révélateur : un régime n'est pas bon parce qu'il assure le bien-être des citoyens ou la juste répartition des pouvoirs, mais parce qu'il permet le plein épanouissement de la souveraineté. La théorie de la souveraineté revient à remettre TOUS les pouvoirs à l'Etat, qu'il soit monarchique ou démocratique. En ce sens, Bodin est un précurseur de Rousseau.

Comme le note Georges Cesbron, "l'essentiel est qu'émerge cette chose publique, prodrome de l'Etat moderne, qui cristallise et unifie d'innombrables forces matérielles et idéologiques. Rois et lois doivent se régler sur ce "Roy qui ne meurt jamais" : un Etat qui n'a rien à maintenir que lui-même, qui n'a de programme que lui-même - par là moderne. Nous voilà bien, avec Bodin, au cœur d'une question essentielle - peut-être la question centrale de la modernité - légitimité et limites, apport et aporie du pouvoir".

Cette question est bien l'une de celles qui nous préoccupent. Sur quoi se fondera l'Etat nouveau que nous souhaitons exempt de tous germes de totalitarisme ?

Patrick PIERRAN

"Jean Bodin. Actes du colloque international d'Angers, 24/27 mai 1984". 640 p. en 2 vol. Presses de l'Université d'Angers : 215 F.

Génocide Turreau, Attila même combat

«La Vendée, notre Cambodge !» a écrit Michel Le Bris. Il y a quelques années encore cette comparaison paraissait audacieuse. Si aujourd'hui elle va de soi, c'est grâce aux travaux acharnés de certains historiens. Elie Fournier est parmi ceux-ci.

Après la cuisante défaite qu'elle subit devant Nantes le 17 octobre 1793, l'armée vendéenne se dirige vers Granville où elle espère trouver l'aide des émigrés et des Anglais. En vain, car ceux-ci ne sont pas au rendez-vous. Dès lors, ne sachant où aller, elle rebrousse chemin en direction de la Loire (poursuivie sans relâche par l'armée républicaine) via Dol, Laval, Le Mans et enfin Savenay où elle expire le 23 décembre 1793.

Mais le Comité de salut public ne se contente pas de cette victoire - "il faut envoyer dans ce pays une marée incendiaire, en sorte que pendant un an nul homme, nul animal ne puisse subsister sur ce sol" - et nomme Turreau, général en chef de l'armée de l'ouest, lui confiant la tâche "d'exterminer les brigands jusqu'au dernier".

C'est cette mission et la manière dont Turreau s'en acquitte que décrit avec beaucoup de talent et de précision Elie Fournier dans le troisième livre qu'il consacre aux guerres de Vendée (1). Le principal document sur lequel il s'appuie - la correspondance échangée par les protagonis-

tes du drame - est peu connu des historiens ou du moins, est rarement utilisé. Ainsi, Turreau et les colonnes infernales, permet de revenir sur un certain nombre d'idées reçues.

Mais le propos d'Elie Fournier n'est pas tant de décrire les atrocités dont sont victimes les Vendéens que de montrer la logique à laquelle répond l'envoi en Vendée des colonnes de Turreau : supprimer tout ce qui n'est pas pur, c'est-à-dire conforme à l'esprit de la Révolution, et fait obstacle au règne de la Vertu et de la Raison. Et de montrer que Turreau n'est pas responsable des massacres.

De ce point de vue, l'argumentation de Fournier est ambiguë, qui fait de "l'ogre" Turreau un simple instrument dont se servent les représentants en mission et au-dessus d'eux Robespierre, pour parvenir à leur fin.

Un autre aspect du travail de Fournier est discutable : celui qui consiste à fonder sa démonstration sur le fait que les Vendéens n'ont pas pris les armes pour défendre le roi mais uniquement leur



Louis-Marie Turreau de Liviers

religion. Ce point de vue qui était déjà celui de beaucoup d'historiens du XIX^e ne rend pas compte de la complexité de la vérité historique. La révolte vendéenne est plus politique qu'on ne le dit souvent. Certains points étonnent. En étudiant les cahiers paroissiaux présentés aux Etats-Généraux, on s'aperçoit que les reproches adressés au clergé sont très virulents. D'autre part, si l'on regarde d'assez près la structure sociale des représentants vendéens envoyés à Paris après les élections de 1790, on remarque qu'il n'y a ni prêtres, ni nobles et que plus de la moitié sont d'authentiques paysans.

Enfin, si les Vendéens s'élèvent contre le remplacement des prêtres réfractaires par des prêtres assermentés c'est simplement parce que les seconds sont des "parachutés" qui viennent évincer des gens du pays. Aussi, lorsque la révolte éclate, les premiers généraux de l'armée vendéenne sont des roturiers (Cathelineau, Stofflet, Joly); les nobles suivent, la mort dans l'âme (Charette, La Rochejacquelein), quand ils ne se retrouvent pas du côté de la République (le marquis de Canclaux ou Turreau lui-même).

L'armée vendéenne est avant tout une armée de gueux qui après avoir cru à la Révolution et à la République se retournent contre le nouveau régime qui ne profite qu'à la bourgeoisie des villes.

Nicolas PALUMBO

(1) Elie Fournier - Ouragan sur la Vendée (éd. Le Cercle d'or) - La terreur bleue (Albin Michel) - Turreau et les colonnes infernales (Albin Michel), prix franco : 98 F.

Résistance D'un excès à l'autre

En septembre 1981, lors d'un débat à l'Assemblée, Pierre Mauroy crut malin d'affirmer que la droite c'était Vichy... Alain Griotteray, homme de droite s'il en est, mais aussi un des résistants de la première heure en 1940, piqua ce jour là une colère et décida de faire un livre pour rétablir la vérité. Il est vrai en effet que la gauche française était bien représentée à Vichy. Il est vrai aussi que les premiers compagnons de Griotteray dans son combat pour la France libre furent des nationalistes, formés à l'école de Maurras, souvent royalistes.

«1940, la droite était au rendez-vous - Qui furent les premiers résistants ?» n'est pourtant pas un livre réussi. A trop vouloir démontrer, A. Griotteray finit par gêner le lecteur le mieux disposé. Une suite de fiches trop incomplètes sur des résistants issus des milieux d'extrême-droite pour la plupart et injustement oubliés par l'Histoire. A peine quelques souvenirs personnels sur des amis plus proches de cette époque. Une évocation sommaire du réseau «Orion» fondé par Griotteray. Le tout trop vite fait, assaisonné de commentaires frisant plus d'une fois l'anachronisme ou la simplification. Des morceaux savoureux pourtant, et de l'émotion, qui font regretter ce qu'aurait pu être ce livre.

Cette façon d'aller trop vite, ces sentiments excessifs ont sans doute permis à Griotteray de faire le bon choix dès 1940. Mais, un demi-siècle plus tard, on est en droit de demander à l'homme qui voudra parler de la droite française dans la résistance un travail plus circonspect. Aux excès des historiens communistes des années 50 il est trop tard pour répondre par d'autres excès.

Quant à Griotteray on aimerait lire de lui des mémoires de guerre plus personnels tant on reste sur sa faim devant ses modestes allusions à son propre rôle.

F.A.

Alain Griotteray - 1940, la droite était au rendez-vous... Robert Lafont, 260 p., prix franco : 91 F.

demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom

Prénom

Année de naissance Profession ou études

Adresse

.....

.....

désire recevoir **sans engagement de ma part** une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :

«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS.

Angers

Une campagne électorale utile

MERCREDIS DE LA NAR

Nos réunions du mercredi sont suspendues pendant la durée des vacances de Pâques. Elles reprendront le

MERCREDI 9 AVRIL avec une conférence de notre ami **Philippe de SAINT ROBERT**. Nommé Commissaire général de la langue française en 1984, Philippe de Saint Robert vient de publier chez Albin Michel une "Lettre ouverte à ceux qui en perdent leur français" dans laquelle il explique les raisons et les péripéties du combat de ceux qui ne veulent pas que le français devienne une langue morte. C'est ce livre qu'il viendra nous présenter avec le talent qu'on lui connaît.

Rappelons que la conférence a lieu dans nos locaux 17, rue des Petits-champs (4ème étage) Paris 1er, qu'elle commence à 20 heures précises et qu'elle est suivie -pour ceux qui désirent continuer les discussions- d'un repas amical.

CONSEIL NATIONAL DE LA NAR

Elu pour une durée de deux ans en mars 1984, le Conseil National de la NAR voit son mandat arriver à expiration. Nous allons donc procéder à des élections générales pour renouveler cet organisme qui participe à la direction de notre mouvement. Tout adhérent de plus d'un an d'ancienneté peut faire acte de candidature. L'ensemble des adhérents sera ensuite appelé à voter pour désigner les nouveaux conseillers nationaux.

Bien entendu, seuls les adhérents peuvent participer à ces élections, mais il n'est pas trop tard pour ceux de nos lecteurs qui souhaiteraient prendre une part active à la vie de notre mouvement, pour envoyer leur adhésion.

REMERCIEMENTS

La campagne électorale à Angers a nécessité l'investissement de plus de 15 millions de centimes. Cela n'aurait pas été possible sans la mobilisation de nos lecteurs qui ont répondu -et continuent à répondre- généreusement à l'appel que nous avons lancé pour aider nos amis angevins. Que tous ceux qui se sont déjà manifestés soient ici remerciés, que les retardataires bondissent sur leur chéquier et envoient leur participation à l'ordre de Xavier Perrodeau, NAR BP 253 - 49002 Angers cedex.

Ils en ont encore besoin : il faut non seulement qu'ils terminent de régler leurs dépenses de la campagne, mais il serait souhaitable qu'ils disposent d'un peu de marge pour pouvoir entreprendre des actions de propagande dans la foulée des élections.

Alors merci de continuer à les aider !

Yvan AUMONT

JACQUES BAINVILLE SUR FRANCE-CULTURE

Il est bien regrettable que le 50ème anniversaire de la mort de Jacques Bainville n'ait donné lieu qu'à très peu de manifestations commémoratives. L'historien royaliste mérite mieux que cela !

Félicitons donc France-Culture d'avoir programmé une émission intitulée "Une vie, une œuvre, Jacques Bainville" qui sera diffusée le jeudi 10 avril de 9h05 à 10h30. Bertrand Renouvin participera à cette émission.

En présentant une liste aux élections législatives en Maine et Loire le 16 mars, nous nous étions fixé deux objectifs bien nets : élargir à l'échelon départemental et en direction du grand public notre propagande qui, jusque là était essentiellement restée limitée à la ville d'Angers, profiter de cette campagne pour renforcer notre implantation et mieux structurer notre mouvement en Anjou.

C'est dire que les résultats numériques étaient pour nous assez secondaires et que le 16 mars au soir nous avons pu voir, sans surprise et d'un oeil serein, les quatre principaux partis rassembler 96% des suffrages laissant les 5 autres listes se partager les 4% restant...

Ce qui nous intéresse en revanche c'est que plus de 2200 électeurs, négligeant les incitations à "voter utile", aient tenu à nous apporter leur suffrage et à manifester ainsi l'intérêt qu'ils ont pour les idées royalistes que nous défendons. C'est ce capital de sympathie qu'il convient maintenant de faire fructifier.

Un autre enseignement de cette campagne c'est la bonne image dont nous bénéficions dans les media locaux et qui est incontestablement, le résultat du

travail persévérant de notre délégué régional depuis plusieurs années.

Nous avons donc plusieurs motifs d'être satisfaits de notre travail électoral en Anjou. C'est d'ailleurs bien ce qu'avait estimé le "Courrier de l'Ouest" à la veille du scrutin : "La N.A.R. s'était fixé deux objectifs : Prendre contact avec l'opinion, renforcer son implantation le pari semble gagné pour ce petit parti de moins en moins méconnu. Alors dans l'immédiat qu'importe si le score de la N.A.R. qui sortira des urnes le 16 mars, n'est pas vraiment ... royal."

CURIOSITE

Les amateurs de géographie électorale noteront qu'en Anjou nous avons fait nos meilleurs résultats dans les zones rurales du Segréen et du Saumurois et que curieusement ils sont les plus mauvais dans les Mauges et le Choletais, c'est-à-dire dans la région qui s'est insurgée pendant la guerre de Vendée !

OFFRE SPECIALE AUX NOUVEAUX LECTEURS

NOM/Prénom :

Adresse :

désire recevoir sans engagement de ma part :

- Un abonnement d'essai de trois mois à "ROYALISTE"
- Un livre présentant la vie et les idées du comte de Paris
- Le dernier livre de Bertrand Renouvin "La république au roi dormant"
- Une brochure "Connaissez vous les royalistes d'aujourd'hui?"
- Une documentation complète sur la NAR et ses publications

le tout d'une valeur de 180 F pour 90 F seulement

Règlement à l'ordre de "Royaliste", 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris, CCP 18 104 06 N Paris

L'homme et la fonction



Au terme d'une campagne électorale sans passion mais d'une tonalité nouvelle (1), il fallait s'attendre à des résultats paradoxaux. trois d'entre eux, qui marqueront durablement notre vie politique, méritent d'être soulignés :

— Le communisme périlite, l'extrême droite profite. Ce double mouvement ne saurait surprendre. Le déclin irrémédiable du Parti communiste est inscrit dans les données politiques depuis plus de dix ans et l'arrivée de François Mitterrand aux affaires n'a fait que précipiter les choses. Quant au Front national, nous avons eu raison de le redouter dès l'élection municipale de Dreux, et de dire que rien n'arrêterait avant longtemps son inquiétante percée. A tout prendre, il est préférable de le voir parader à l'Assemblée plutôt que dans la rue. Obligé de passer des discours aux actes, il n'en révélera que plus rapidement la fragilité d'un succès fondé sur des fantasmes et des nostalgies volatiles. Du moins faut-il l'espérer...

— La gauche perd la majorité à l'Assemblée, l'épreuve la renforce. Due au nouveau mode de scrutin et à l'engagement du Président dans la campagne, la non-défaite du Parti socialiste lui assure un bel avenir. A court terme, les 32% obtenus par le P.S. laissent toutes ses chances au futur candidat de la gauche aux présidentielles. A plus longue échéance, le parti de M. Jospin peut devenir le pôle social-démocrate d'une alternance paisible, dans la logique qui s'esquisse depuis quelques années et que les résultats du 16 mars viennent de confirmer.

— La droite l'emporte, le Président domine. Déçue de n'avoir pas obtenu à elle seule la majorité absolue, la coalition RPR-UDF se trouve dans une situation plus inconfortable que prévue. La médiocrité de ce résultat, en sièges sinon en voix, ne l'empêchera pas de gouverner. Mais elle devra tenir le plus grand compte du vote légitimiste qui a porté le P.S. plus haut que ses espérances, notamment à Paris, et qui s'est manifesté à l'intérieur de son propre camp comme le prouve la déconvenue de M. Barre à

Lyon. Du coup, le Président se trouve dans une situation inespérée.

Parce que la victoire de la droite n'est ni trop forte (elle se serait durcie) ni trop faible (elle se serait exaspérée) François Mitterrand tient entre ses mains des cartes encore plus nombreuses et fortes.

LA LIGNE DU PRÉSIDENT

Est-il pour autant assuré de demeurer le maître du jeu ? C'est très probable en raison des pouvoirs constitutionnels étendus dont il dispose, de la coutume qui lui reconnaît un domaine propre et un arbitrage actif, et d'une opinion très largement légitimiste qui ne suivrait pas à coup sûr le Premier ministre dans une épreuve de force avec le chef de l'Etat. A ces données fondamentales, il faut ajouter la rivalité entre les chefs de la majorité parlementaire, qui sont tous candidats à la présidence. François Mitterrand ne se privera pas d'exploiter cette situation.

Cela ne signifie pas que la partie soit gagnée d'avance. Du moins le chef de l'Etat a choisi une ligne de conduite nette, qui contraste avec les contradictions tactiques de la nouvelle majorité. En toute légalité, et appuyé sur une légitimité démocratique peu contestée, F. Mitterrand veut que le Président préside et que le gouvernement gouverne. C'est dire que le chef de l'Etat, selon l'esprit monarchique de notre constitution, continuera de veiller sur l'essentiel - la diplomatie, la défense, les principes fondamentaux de la justice et de la liberté donc la citoyenneté - et n'acceptera pas qu'on lui conteste son rôle d'arbitre actif.

Pour le reste, il est clair que le Président laissera le nouveau gouvernement appliquer son programme économique et social, y compris les dénationalisations, jusqu'au point où la politique de la droite menacerait les principes dont il est le gardien. Malgré les nombreuses ambiguïtés de la constitution quant à la répartition des rôles au sein de l'exécutif, la

coexistence entre le Président et le Premier ministre a de bonnes chances de réussir en dépit des heurts prévisibles.

NOTRE ATTITUDE

Nous voulons cette coexistence, et nous souhaitons qu'elle soit la plus paisible possible. La politique du pire n'a jamais été notre fait et même si une situation de crise paraît (paraît seulement, j'y reviendrai) plus favorable à nos démonstrations, nous ne saurions envisager que la politique du pays soit paralysée ou détruite dans les deux ans qui viennent.

Cela dit, il est évident que nous participerons, à notre manière et selon nos critères, aux débats qui vont s'engager. Tout en soulignant avec satisfaction que la droite a implicitement entériné nombre de réformes réalisées depuis 1981 et renoncé sur plusieurs points à son maximalisme, nous continuons de regarder la «plateforme» de la nouvelle majorité comme une entreprise de démolition (2). Sur cette volonté de dénationaliser, sur la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes et de l'autorisation administrative de licencier nous avons dit nos inquiétudes. Sur le projet de dislocation du service public de l'audiovisuel comme sur la révision du code de la nationalité ou encore l'alignement sur les thèses américaines en matière de défense nous ne pouvons qu'exprimer à nouveau les plus extrêmes réserves.

Quant au Président de la République, nous lui réaffirmons notre soutien, d'autant plus déterminé qu'il se trouve dans une situation difficile. Précisons-le une fois encore. Il s'agit de soutenir un homme qui, loin de démeriter, a démontré son sens de l'Etat et réalisé une révolution tranquille dont les effets ne sont pas tous mesurés (3). Il s'agit de défendre la fonction présidentielle, certes ambiguë et d'une trop faible légitimité, mais indispensable à notre pays. Telles sont les urgences qui doivent nous mobiliser.

Bertrand RENOUVIN

(1) et (3) cf. l'éditorial du numéro 444.
(2) cf. l'éditorial du numéro 442.